

# **ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR DE HAUTE CORSE**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

606 AVENUE DE LA LIBERATION

20600 BASTIA

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 avril 2024

## ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR DE HAUTE CORSE

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

606 AVENUE DE LA LIBERATION

20600 BASTIA

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

---

À l'assemblée générale de l'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR DE HAUTE CORSE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR DE HAUTE CORSE relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

# Deloitte.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER) :

- sont décrites de manière appropriée dans les notes « 10 – Informations relatives au compte de résultat par origine et destination » et « 11 – Informations relatives au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public » de l'annexe ;
- sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 ;
- et ont été correctement appliquées.

Nous nous sommes également assurés du caractère approprié des principes comptables appliqués, du caractère raisonnable des estimations significatives retenues et de la présentation d'ensemble des comptes.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

# Deloitte.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 18 septembre 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Estelle EVEN



# LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE  
**Restaurants du Cœur de CORSE BASTIA**  
**(AD20B)**

---

**COMPTES ANNUELS AU 30/04/2024**

---

**Date d'établissement des comptes : 26/07/2024**

**Signatures**

**Président**

**Trésorier**

# ETATS FINANCIERS

## du 01/05/2023 au 30/04/2024

### SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF .....	4
2. BILAN PASSIF .....	5
3. COMPTE DE RÉSULTAT .....	6
4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ .....	9
a. Description de l'objet social .....	9
b. Nature et périmètre des missions sociales .....	9
c. Les moyens mis en œuvre .....	9
5. FAITS MAJEURS .....	9
6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES .....	10
a. Référentiel comptable .....	10
b. Changement de méthode comptable .....	10
c. Immobilisations et amortissements .....	10
d. Stocks .....	10
e. Créances .....	11
f. Valeurs Mobilières de Placement .....	11
g. Subventions .....	11
i. Subventions d'exploitation .....	11
ii. Subventions d'investissement .....	11
h. Contributions financières .....	11
i. Mécénat .....	11
j. Les apports .....	11
k. Autres ressources .....	11
7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE .....	12
8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	12
9. AUTRES INFORMATIONS .....	12
10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	13
a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales .....	13
b. Définition des fonds issus de la générosité du public .....	13
c. Emplois des ressources de la générosité du public .....	14
11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC .....	14
12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS .....	15
a. Immobilisations .....	15
b. Amortissements .....	15
13. Bilan Actif : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR .....	16
14. Bilan Actif : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE .....	17
15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS .....	18
a. Variation des Fonds propres .....	18
b. Variation des Fonds dédiés .....	18
16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS .....	18

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES .....	19
18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS .....	20
a. Engagements donnés .....	20
b. Engagements reçus .....	20
19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS .....	21
20. EAR .....	21
21. RESULTATS ANALYTIQUES .....	22
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice .....	22
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public .....	22
22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	23
23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC .....	25
24. ANNEXES .....	27
a. Effectifs bénévoles .....	27
b. Effectifs salariés (en ETP) .....	27
c. Tonnage des dons alimentaires locaux .....	27
d. Rapprochements .....	27

## 1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024			EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Sous-total Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	14 400	226	14 174	
Installations techniques, matériel et outillage	60 164	34 316	25 849	29 857
Autres immobilisations corporelles	209 728	129 615	80 113	83 932
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				1 188
<b>Sous-total – Immobilisations corporelles</b>	<b>284 293</b>	<b>164 156</b>	<b>120 136</b>	<b>114 977</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15		15	
Prêts				
Autres immobilisations financières	317		317	317
<b>Sous-total – Immobilisations financières</b>	<b>332</b>		<b>332</b>	<b>317</b>
<b>TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>284 624</b>	<b>164 156</b>	<b>120 468</b>	<b>115 293</b>
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Autres créances	12 792		12 792	18 938
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	90 209		90 209	86 025
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL II – ACTIF CIRCULANT</b>	<b>103 001</b>		<b>103 001</b>	<b>104 963</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>387 626</b>	<b>164 156</b>	<b>223 469</b>	<b>220 256</b>

## 2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres sans droit de reprise	29 453	29 453
Fonds propres avec droit de reprise	50 652	50 652
Réserves	10 000	10 000
Report à nouveau	45 685	41 685
Excédent ou déficit de l'exercice	9 068	4 000
<b>Sous-total : Situation nette</b>	<b>144 858</b>	<b>135 791</b>
Subventions d'investissement	21 758	28 958
<b>TOTAL I -- FONDS PROPRES ET RÉSERVES</b>	<b>166 616</b>	<b>164 749</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	12 792	29 117
<b>TOTAL II -- FONDS DÉDIÉS</b>	<b>12 792</b>	<b>29 117</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III -- PROVISIONS</b>		
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 870	10 917
Dettes fiscales et sociales	15 295	15 295
Autres dettes	5 121	179
<b>Sous-total des dettes</b>	<b>27 286</b>	<b>26 391</b>
Produits constatés d'avance	16 775	
<b>TOTAL IV -- DETTES</b>	<b>44 061</b>	<b>26 391</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>223 469</b>	<b>220 256</b>

### 3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
<b>Cotisations</b>		
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services	150	
Produits des manifestations		
<b>Sous-total – Ventes de biens et services</b>	<b>150</b>	
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>		
<i>Subventions d'exploitations</i>	62 780	87 600
<i>Sous-total – Concours publics et subventions</i>	62 780	87 600
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	90 178	96 380
<i>Dons sur manifestations</i>		
<i>Mécénats</i>	8 333	7 500
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>	30 000	
<i>Sous-total – Ressources liées à la générosité du public</i>	128 511	103 880
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	9 652	9 503
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	1 250	3 517
<i>Sous-total – Contributions financières</i>	10 902	13 020
<b>Sous-total – Produits de tiers financeurs</b>	<b>202 193</b>	<b>204 500</b>
<b>Rapprises sur provisions, amortissements et transfert de charges</b>		
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	29 117	11 800
<b>Autres produits</b>	155	1
<b>TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>231 615</b>	<b>216 302</b>

## Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
<b>Achats</b>		
Achats de marchandises	33 848	15 169
Variation de stock		
<b>Sous-total – Achats stockés</b>	<b>33 848</b>	<b>15 169</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>142 162</b>	<b>141 613</b>
<b>Aides financières versées</b>		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale	4 095	5 285
Autres aides financières	5 372	4 181
<b>Sous-total – Aides financières</b>	<b>9 467</b>	<b>9 466</b>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		
Sur rémunérations		
Autres impôts et taxes		
<b>Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés</b>		
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
<b>Sous-total – Charges de personnel</b>		
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	30 405	25 097
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
<b>Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations</b>	<b>30 405</b>	<b>25 097</b>
<b>Dotations aux provisions</b>		
Report en fonds dédiés	12 792	29 117
Autres charges	2 653	160
<b>TOTAL II -- CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>231 328</b>	<b>220 622</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>288</b>	<b>-4 320</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 580	1 073
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 580</b>	<b>1 073</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 580</b>	<b>1 073</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)</b>	<b>1 868</b>	<b>-3 247</b>

**Compte de Résultat - suite**

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 200	7 542
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V -- PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 200</b>	<b>7 542</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		90
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		205
<b>TOTAL VI -- CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>295</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>7 200</b>	<b>7 247</b>
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>240 395</b>	<b>224 917</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)</b>	<b>231 328</b>	<b>220 917</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>9 068</b>	<b>4 000</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	119 623	35 546
Pratiations en nature	32 013	50 992
Ménévotat	519 058	677 886
<b>TOTAL</b>	<b>670 695</b>	<b>764 424</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature	119 623	35 546
Mise à disposition gratuite de biens	31 994	50 953
Prestations en nature	20	39
Personnel bénévole	519 058	677 886
<b>TOTAL</b>	<b>670 695</b>	<b>764 424</b>
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>136 726</i>	<i>170 666</i>

## 4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

### a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

### b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur de CORSE BASTIA gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités d'aide à l'autonomie, lien social et d'accompagnement des personnes accueillies

### c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurant du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration : un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

## 5. FAITS MAJEURS

Forté augmentation des fluides (électricité). Vieillesse du parc de véhicules d'où des frais d'entretiens ou de réparations importants.

## 6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, modifié par le règlement ANC n°2020-08 ainsi que les règlements ANC n°2022-04 du 30 juin 2022 et ANC n°2023-01 du 12 mai 2023.

### b. Changement de méthode comptable

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 contre le séparatisme demande à toutes les associations relevant de la loi du 1er juillet 1901 et bénéficiant de financements étrangers de tenir un état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) dans l'annexe de leurs comptes annuels. L'exercice 2023-2024 est la première année d'application de ce règlement.

Les modalités d'établissement et de présentation de cet EAR ont été définies par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) via les règlements suivants :

- « Règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 : l'article 434-31 de ce règlement vient préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels
- « Règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023 »

### c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco Mobil home, agencements complets de locaux et revêtements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalette, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Litens	1 an	Linéaire

### d. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

## **e. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **f. Valeurs Mobilières de Placement**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **g. Subventions**

### **i. Subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

### **ii. Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

## **h. Contributions financières**

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

## **i. Mécénat**

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

## **j. Les apports**

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

## **k. Autres ressources**

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2023/2024 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

## 7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

## 8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2023/2024 s'élève à 2 500 euros TTC

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

## 9. AUTRES INFORMATIONS

– Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe

– Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

– Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

## 10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

### a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

### b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

### c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

## **11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC**

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

## 12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

### a. immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Logiciels et Autres Immob. incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Terrains					
Constructions - Immeubles - Entrepôts					
Structures légères - Algeco					
Rénovations immobilières - Installations générales		14 400			14 400
Agencement, aménagements divers	39 457	6 809			46 266
Matériel de transport (véhicules, transpalettes,...)	128 464	7 500			135 964
Matériel & mobilier bureau	4 286	912			5 198
Installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)	56 332	3 833			60 164
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	19 002	3 299			22 301
Terrains et constructions en cours					
Rénovations immobilières en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations	1 188		1 188		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>248 728</b>	<b>36 753</b>	<b>1 188</b>		<b>284 293</b>
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés		15			15
Prêts					
Autres immobilisations financières	317				317
<b>Immobilisations financières</b>	<b>317</b>	<b>15</b>			<b>332</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>249 045</b>	<b>36 768</b>	<b>1 188</b>		<b>284 624</b>

### b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Amortissements des logiciels et autres immobilisations incorporelles					
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>					
Amortissements terrains, constructions et entrepôts					
Amortis /structures légères (Algeco. Mobil home)					
Amortis /renovations, installations générales		226			226
Amortis /agencements et aménagements divers	16 963	2 981			19 944
Amortis /matériel de transport	75 557	16 736			92 294
Amortis /matériel et mobilier bureau	3 485	617			4 102
Amortis /installations à caractère spécifique (chambres froides ...)	26 475	7 841			34 316
Amortis /matériels pour ACI(jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	11 271	2 004			13 275
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>133 752</b>	<b>30 405</b>			<b>164 156</b>
<b>Total des amortissements</b>	<b>133 752</b>	<b>30 405</b>			<b>164 156</b>

### 13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Produits à recevoir

Stocks (en €)	au 30/04/2024			au 30/04/2023
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
<b>Total du stock des centres</b>				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	317		317
Créances Diverses	15		15
<b>Total des créances de l'actif immobilisé</b>	<b>332</b>		<b>332</b>
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients (dont locataires)			
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	12 792	12 792	
<b>Total des créances de l'actif circulant</b>	<b>12 792</b>	<b>12 792</b>	

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Etat & Collectivités Publiques	12 792	17 720
Association Nationale		
Débiteurs et créditeurs divers		
<b>Total des produits et subventions à recevoir</b>	<b>12 792</b>	<b>17 720</b>
<i>Dont subventions et contributions à recevoir</i>	<b>12 792</b>	<b>17 720</b>

## 14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités, Charges Constatées d'avance

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au	Plus-Values latentes	Moins-Values latentes	
SICAV		15			
Fonds Communs de Placement					
<b>Total des VMP</b>		<b>15</b>			

Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Comptes sur livrets (livret A)	5 621	52 854
Comptes-courant	83 867	32 265
Caisse	264	440
Intérêts courus	458	467
<b>Total des disponibilités</b>	<b>90 209</b>	<b>86 025</b>

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations			
Maintenance			
Assurances			
Autres Charges			
<b>Total des charges constatées d'avance</b>			

## 15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS

### a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2023	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2024
Fonds propres sans droit de reprise	29 453						29 453
Fonds Propres avec droit de reprise	50 652						50 652
Réserves	10 000						10 000
Report à nouveau - Reprise subventions antérieurs							
Report à nouveau	41 685	4 000					45 685
Résultat comptable de l'exercice	4 000	-4 000	9 068				9 068
Situation nette	135 791		9 068				144 858
Subventions d'investissement	28 958			7 200			21 758
<b>Total des Fonds propres</b>	<b>164 749</b>		<b>9 068</b>	<b>7 200</b>			<b>166 616</b>

GP = Générosité du Public

### b. Variation des Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	Fonds à engager au 30/04/2023	Engagements	Utilisations	Fonds à engager au 30/04/2024
Sur subventions d'exploitation	25 600	12 792	25 600	12 792
Sur contributions financières d'autres organismes				
Sur ressources liées à la Générosité du public	3 517		3 517	
<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>29 117</b>	<b>12 792</b>	<b>29 117</b>	<b>12 792</b>

## 16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2023	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2024
Provisions pour risques et charges				
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour dépréciation				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des stocks				
- de compte client				
- des autres créances				
<b>Total des provisions pour dépréciations</b>				
<b>Total des provisions</b>				

## 17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 870	6 870			7 397
Personnel et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales	15 295	15 295			15 295
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					3 520
Autres dettes	5 121	5 121			179
Produits perçus d'avance	16 775	16 775			
<b>Total des dettes</b>	<b>44 061</b>	<b>44 061</b>			<b>26 391</b>

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Fournisseurs	2 690	2 678
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
État & Collectivités Publiques		
Débiteurs et créditeurs divers	1 450	
Intérêts courus à payer		
<b>Total des charges à payer</b>	<b>4 140</b>	<b>2 678</b>

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus
Subventions	1 100	1 100		
Loyers des bénéficiaires à percevoir				
Autres produits constatés d'avance	15 675	15 675		
<b>Total des produits constatés d'avance</b>	<b>16 775</b>	<b>16 775</b>		

## 18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

### a. Engagements donnés

#### Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules						
Mobiliers, matériels de bureau & informatique						
Autres						
<b>Total des engagements en crédits-bails</b>						

#### Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avais et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

### b. Engagements reçus

#### Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

#### Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
<b>Total des immobilisations en crédit-bail</b>				

## 19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
<b>Subventions d'investissement</b>		
Etat	21 758	28 958
Région		
Département		
Communes		
Collectivités publiques		
Autres		
<b>Total subventions d'investissement</b>	<b>21 758</b>	<b>28 958</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>		
Fonds social européen (F.S.E.)		
Etat & DDCSPP		
Région	31 980	31 500
Département		
Communes et Communautés urbaines	24 550	30 500
Autres	6 250	25 600
<b>Total subvention d'exploitation</b>	<b>62 780</b>	<b>87 600</b>
<b>Concours publics</b>		
Concours publics sur contrats aidés		
Allocations logements		
<b>Total concours publics</b>		

## 20. EAR ( État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources 30/04/2024
Néant	
<b>Total</b>	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association

## 21. RÉSULTATS ANALYTIQUES

### a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire		106 280	76 028	182 308	182 308	
Autonomie, lien social et accompagnement	3 817	17 560	650	22 027	22 027	
Emploi						
De la Rue au Logement						
Aide et Pilotage des Missions sociales			1 747	1 747	1 747	
Frais de fonctionnement	5 835	4 671	23 808	34 313	25 246	9 068
Frais de Recherche de fonds						
<b>Total</b>	<b>9 652</b>	<b>128 511</b>	<b>102 232</b>	<b>240 395</b>	<b>231 328</b>	<b>9 068</b>

### b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

## 22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>128 511</b>	<b>128 511</b>	<b>103 880</b>	<b>103 880</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	<b>98 511</b>	<b>98 511</b>	<b>103 880</b>	<b>103 880</b>
Dons manuels	90 178	90 178	96 380	96 380
Mécénats	8 333	8 333	7 500	7 500
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>		
Dons aux manifestations				
Quotient part de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif	30 000	30 000		
Autres produits de la générosité du public				
<b>2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>19 987</b>		<b>21 637</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	<b>10 902</b>		<b>13 020</b>	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	<b>9 085</b>		<b>8 617</b>	
Produits des manifestations				
Autres produits non liés à la générosité du public	9 085		8 617	
<b>3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>62 780</b>		<b>87 600</b>	
Subventions de l'Union européenne				
Subventions de l'État français				
Subventions des Collectivités territoriales	56 530		62 000	
Autres subventions	6 250		25 600	
Concours publics				
<b>4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>29 117</b>	<b>3 517</b>	<b>11 800</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>240 395</b>	<b>132 028</b>	<b>224 917</b>	<b>103 880</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France</b>	<b>193 290</b>	<b>127 357</b>	<b>160 467</b>	<b>88 230</b>
– Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	169 516	109 798	139 035	88 230
Distribution adultes & bébés	168 940	109 798	138 867	88 230
Coffret, ramasse				
Aide alimentaire à la personne dans les centres	576		168	
Atelier cuisine				
Hygiène et accompagnement alimentaire				
– Autonomie, lien social et accompagnement	22 027	17 560	20 434	
Autonomie				
Lien social	22 027	17 560	20 434	
Accompagnement				
– Emploi				
A C r				
Petites Ruches				
– De la Rue au Logement				
Gens de la Rue				
Hébergement, Logement				
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	1 747		998	
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger</b>				
– Actions réalisées par l'organisme				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				

## Compte de Résultat par origine et destination - suite

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	25 246	4 671	31 128	15 650
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			205	
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	12 792		29 117	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>231 328</b>	<b>132 028</b>	<b>220 917</b>	<b>103 880</b>
<b>EXCÉDENT ou DÉFICIT</b>	<b>9 068</b>		<b>4 000</b>	

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	642 517	642 517	717 159	717 159
Bénévolat	519 058	519 058	677 886	677 886
Prestations en nature	3 835	3 835	3 727	3 727
Dons en nature	119 623	119 623	35 546	35 546
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	492		983	
Prestations en nature	492		983	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	27 687		46 282	
Prestations en nature	27 687		46 282	
Dons en nature				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>670 695</b>	<b>642 517</b>	<b>764 424</b>	<b>717 159</b>
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	621 853	593 675	655 486	608 221
Réalisées en France	621 853	593 675	655 486	608 221
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 543	4 543	77 742	77 742
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	44 299	44 299	31 196	31 196
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>670 695</b>	<b>642 517</b>	<b>764 424</b>	<b>717 159</b>

## 23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	127 357	88 230	<b>1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	128 511	103 880
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
Distributeur alimentaire	109 798	88 230	Dons manuels	90 178	96 380
Autonomie, formation et accompagnement	17 560		Legs, donations et assurances-vie		
Emploi			Mécénats	8 333	7 500
De la RUC au logement			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Aide au pilotage nationale des Missions sociales			Dons sur manifestations		
Relations institutionnelles et veille stratégique			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif	30 000	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Autres produits		
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	4 671	15 650			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>132 028</b>	<b>103 880</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>128 511</b>	<b>103 880</b>
<b>4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>2- REPRISES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	3 517	
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>			<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public		
			Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public	Données non disponibles	Données non disponibles
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>		

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
1- Contributions volontaires aux missions sociales	593 675	608 221	<b>1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public</b>		
Réalisées en France	593 675	608 221	Bénévolat	519 058	677 886
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	3 835	3 727
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	4 543	77 742	Dons en nature	119 623	35 546
3- Contributions volontaires au fonctionnement	44 299	31 196			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>642 517</b>	<b>717 159</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>642 517</b>	<b>717 159</b>

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	3 517	
- Utilisation	3 517	
+ Report		
<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>		

## 24. ANNEXES

### a. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Nombre sur l'exercice 2023 / 2024	Nombre sur l'exercice 2022 / 2023
Bénévoles	167	141

### b. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2024	Nombre moyen au 30/04/2023
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI		
Sous- Total Contrat Aidés		
CDD/CDI		
<b>Total Effectifs salariés</b>		

### c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
<b>Exercice 2023 / 2024</b>	19,01	10,40	23,37	<b>52,78</b>
<b>Exercice 2022 / 2023</b>	10,42	6,20	2,50	<b>19,12</b>

### d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
231 328	231 328

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
240 395	240 395

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association